

PROJET STRATÉGIQUE 2023-2027

Version synthétique

Cités Unies France



SOMMAIRE

CUF et le contexte du projet stratégique.....	3
Les collectivités territoriales françaises, actrices uniques dans l'écosystème de l'action internationale.....	3
Le rôle essentiel de Cités Unies France.....	3
Projet stratégique 2023-2027	5
Vision et mission de CUF	5
Axes stratégiques	5
TABLEAU DE SYNTHÈSE.....	6

CUF et le contexte du projet stratégique

Les collectivités territoriales françaises, actrices uniques dans l'écosystème de l'action internationale

L'action internationale des collectivités territoriales (CT) françaises est aujourd'hui plus nécessaire que jamais pour faire face aux défis mondiaux auxquels elles sont confrontées.

Les dernières années ont été marquées par la multiplication de crises structurelles, conduisant à des catastrophes naturelles et humaines qui rappellent nos interdépendances : les crises sont globales mais elles se vivent à l'échelle locale et territoriale. À cela s'ajoutent la résurgence des conflits et la montée d'un discours centré sur l'exclusion et le rejet de l'Autre, en particulier sur la scène politique.

Or, force est de constater que tous ces défis ne s'arrêtent pas aux frontières administratives, et que par conséquent **seule une action conjointe et transversale peut y remédier**.

La réaction de la plupart des gouvernements en réponse à ces défis mondiaux a été de s'unir autour des Objectifs de Développement Durable, charte établie par les Nations Unies qui tente d'apporter une réponse à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

Néanmoins, l'échelle étatique à elle seule ne permet pas de transformer ces ambitions en réel changement, elle requiert d'être **incarnées en actions régionales et locales, mises en place par les collectivités** à un niveau intra-étatique, d'autant plus que ce sont ces dernières qui se retrouvent sur « le front », preuve de la reconnaissance de leur place dans les relations entre territoires de par leur proximité avec le terrain.

L'action internationale des collectivités territoriales en France recouvre aujourd'hui des dimensions et logiques d'intervention variées : des jumelages et la coopération décentralisée à la participation dans des programmes européens et mise en réseau, de l'action humanitaire / aide d'urgence à la promotion économique et rayonnement international. En 2020, le montant déclaré par les collectivités territoriales françaises (environ un millier) pour leur aide publique au développement s'élève à 122 millions d'Euros.

L'AICT reste toutefois une attribution non obligatoire des CT : comme le disposent les articles L.1115-1 à L.1115-7 du CGCT, l'AICT est une compétence relevant de la « libre administration des collectivités territoriales » et de leurs groupements qui revêt un caractère facultatif et volontaire et dont la règle centrale est qu'elle soit mise en œuvre « dans le respect des engagements internationaux de la France ».

Le rôle essentiel de Cités Unies France

Un plaidoyer constant est donc nécessaire pour montrer combien l'action internationale représente un véritable atout pour les CT qui la mettent en place en leur permettant de répondre à des enjeux communs pour valoriser les atouts du territoire, ses dynamiques socio-économiques, le capital humain de la CT, la capacité à agir dans un monde globalisé.

Répondant à la complexité de ce contexte et aux enjeux partagés par les CT, **Cités Unies France est le seul réseau transpartisan et multi-niveaux, des collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale.**

Depuis bientôt 50 ans, Cités Unies France œuvre en faveur de la construction de partenariats territoriaux paritaires et stratégiques pour faire de la recherche de solutions en réciprocité un levier d'atteinte des objectifs globaux.

Sans équivalent ailleurs dans le monde, CUF développe en s'appuyant sur de nombreux partenaires, institutionnels, associatifs, territoriaux, européens et internationaux un plaidoyer fort autour de l'AICT et apporte aux collectivités les ressources nécessaires pour **une contribution active à la construction du monde de demain.**

Projet stratégique 2023-2027

Vision et mission de CUF

CUF soutient et rend visible l'engagement international des collectivités territoriales et accompagne celles-ci à construire leur AICT, de façon efficace et cohérente au regard de leurs propres orientations stratégiques de développement.

Cités Unies France a pour mission de **promouvoir, d'affirmer et de renforcer l'AICT française**.

Ainsi, l'association participe au développement global et local, à la paix et à la réconciliation dans le monde et de développer une diplomatie des territoires complémentaire de celle des États.

Axes stratégiques

Pour la période 2023-2027, la mission de CUF se traduira en 4 axes stratégiques, eux-mêmes correspondant à 4 rôles :

AXE 1

Conforter Cités Unies France comme tête de réseau de l'AICT française

CUF comme représentante de la coopération décentralisée et de l'AICT en France

AXE 2

Valoriser le rôle international des CT dans la résolution des grands enjeux mondiaux

CUF comme révélateur des solutions locales et territoriales dans la gouvernance mondiale

AXE 3

Coordonner et favoriser la mise en relation et les synergies entre acteurs de l'AICT

CUF comme catalyseur de dynamiques

AXE 4

Développer les outils à disposition des collectivités territoriales

CUF comme multiplicateur de l'ingénierie des CT sur l'AICT

Ces axes sont eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels et actions (voir tableau récapitulatif ci-après).

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Axe Stratégique	Objectif opérationnel Augmenter et diversifier les CT adhérentes	Objectif opérationnel Affirmer la reconnaissance de CUF comme un acteur incontournable de l'AICT en assurant un effet amplificateur de la politique étrangère française	Objectif opérationnel Augmenter la visibilité et reconnaissance de CUF
Affirmer Cités Unies France comme tête de réseau de l'AICT française <i>(renforcement interne)</i>	Action 1. Revaloriser l'adhésion des CT Action 2. Mobiliser les élus et élues dans leur rôle d'ambassadeurs de CUF Action 3. Renforcer les campagnes d'adhésion	Action 1. Centrer le plaidoyer sur les thématiques clef de l'AICT Action 2. Enrichir l'activité de plaidoyer grâce à une élaboration conjointe	Action 1. Améliorer le référencement du site internet de CUF Action 2. Augmenter la présence de CUF sur les réseaux sociaux
Valoriser le rôle international des CT dans la résolution des grands enjeux mondiaux	Objectif opérationnel Démontrer l'intérêt diplomatique et politique des CT à l'international auprès des pouvoirs publics et des bailleurs. Action 1. Renforcer la position des CT auprès des instances internationales Action 2. Encourager l'intégration entre action extérieure des CT et action diplomatique étatique Action 3. Faciliter l'accès des CT aux dispositifs de soutien à la coopération décentralisée	Objectif opérationnel Porter la voix des CT dans la gouvernance mondiale (notamment à travers les réseaux comme CGLU et Platforma). Action 1. Favoriser le partage d'expérience entre CT autour de l'AICT Action 2. Diffuser les expériences de CT adhérentes et les réussites de l'AICT	Objectif opérationnel Donner aux CT les moyens de valoriser leur action à l'international. Action 1. Poursuivre la construction et mise à jour de l'argumentaire en faveur de l'AICT

	Objectif opérationnel Articuler l'action de CUF avec les autres acteurs de l'AICT en France et à l'étranger	Objectif opérationnel Coordonner et favoriser les collaborations entre CT	Objectif opérationnel Renforcer les relations entre les CT et d'autres acteurs de l'AICT, en France et à l'étranger.
Coordonner et favoriser la mise en relation et les synergies entre acteurs de l'AICT	<p>Action 1. Participer à des projets internationaux en partenariat avec ses homologues, en particulier dans le cadre des projets européens</p> <p>Action 2. Consolider le statut de CUF auprès des acteurs intervenant dans le domaine de l'AICT</p>	<p>Action 1. Faire évoluer les Rencontres de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales (RAICT) pour les valoriser</p> <p>Action 2. Développer les Groupes Pays et les Groupes Thématiques</p> <p>Action 3. Favoriser les échanges entre CT grâce aux projets conjoints et à la capitalisation</p>	<p>Action 1. Encourager les liens entre groupes parlementaires et Groupes-Pays / Groupes-Thématiques</p> <p>Action 2. Favoriser le rapprochement des CT avec la société civile et avec leurs homologues étrangers</p> <p>Action 3. Ouvrir les GP, GT RAICT et Assises à des acteurs externes</p>
Développer les outils à disposition des CT	Objectif opérationnel Initier une offre de formation et développer les services d'accompagnement existants.	Objectif opérationnel Créer de nouveaux outils à disposition des CT et renforcer et mettre à jour ceux déjà disponibles.	Objectif opérationnel Améliorer la communication avec les CT
	<p>Action 1. Mettre en place un service d'accompagnement au montage de projet</p> <p>Action 2. Accompagner les CT dans leur recherche de financement et montage de dossier</p> <p>Action 3. Développer une offre de formation sur l'AICT en général</p>	<p>Action 1. Assurer un travail de veille sur l'AICT</p> <p>Action 2. Continuer la capitalisation et création d'outils pratiques</p> <p>Action 3. Mettre en valeur la bourse d'experts</p> <p>Action 4. Promouvoir les outils de financement disponibles</p>	<p>Action 1. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication</p>

